

## Viabilité écologique dans les zones métropolitaines

Les espaces verts tels que les parcs et la végétation naturelle contribuent à réduire la pollution, à améliorer l'état de santé et la qualité de vie des habitants, ainsi qu'à rendre les zones métropolitaines plus attrayantes pour les habitants et les touristes.

Des indicateurs comparables à l'échelle internationale concernant les espaces verts peuvent être obtenus par recoupement des relevés par satellite d'occupation des sols avec les limites des zones métropolitaines. Selon ces estimations, les villes nord-américaines telles que Edmonton, Des Moines et Madison sont celles où la superficie des espaces verts par habitant est la plus étendue (supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>/hab.). À l'autre extrémité, les espaces verts sont rares à Juarez, Bari Anjo et Athènes, représentant une superficie inférieure au niveau minimum de 9 m<sup>2</sup>/hab. recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (graphique 1.27).

Si les zones métropolitaines sont considérées comme de gros consommateurs d'énergie et émetteurs de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), des écarts importants sont observés entre les villes, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Les zones métropolitaines affichant les niveaux les plus élevés d'émissions par habitant se trouvent au Canada, en Corée et aux États-Unis. À l'intérieur des frontières nationales, les écarts les plus marqués en termes d'émissions de CO<sub>2</sub> par habitant dans les zones métropolitaines sont observés au Mexique, en Italie, en Corée et en France (graphique 1.28). Il arrive également que les zones métropolitaines affichent une plus grande efficacité énergétique que le

reste du pays. Ainsi, dans la moitié des pays membres de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, les zones métropolitaines émettent moins de CO<sub>2</sub> par habitant que les régions où la densité de population est plus faible (graphique 1.28).

La source des émissions de CO<sub>2</sub> varie en fonction de multiples facteurs, y compris des caractéristiques de l'urbanisation. Aux États-Unis, les hauts niveaux de CO<sub>2</sub> issus des transports sont le résultat d'un étalement continu des villes et de l'usage intensif des véhicules privés pour les déplacements domicile-travail (graphique 1.29). En revanche, dans les villes européennes, où les émissions moyennes de CO<sub>2</sub> par habitant sont moins importantes, la part de ces émissions issue du secteur de l'énergie est relativement plus élevée que celle émanant des transports (graphique 1.29).

### Sources

OCDE (2013), « Zones métropolitaines », *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), doi : <http://dx.doi.org/10.1787/region-data-fr>.

MODIS MCD12Q1 pour les espaces verts en 2008.

Émissions de CO<sub>2</sub> : EDGAR spatial emission datasets, JRC : <http://edgar.jrc.ec.europa.eu/>

Voir les annexes A et B pour les sources et les métadonnées par pays.

Voir l'annexe C pour plus d'informations sur les définitions et l'estimation des données.

### Années de référence et niveau territorial

2008 ; zones métropolitaines.

Les zones urbaines fonctionnelles ne sont pas recensées pour l'Australie, l'Islande, Israël, la Nouvelle-Zélande et la Turquie. La zone urbaine fonctionnelle du Luxembourg n'apparaît pas dans les graphiques parce qu'elle compte moins de 500 000 habitants.

### Informations complémentaires

OCDE (2012), *Redefining « Urban »: A New Way to Measure Metropolitan Areas*, Éditions OCDE, doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264174108-en>.

Piacentini, M. et K. Rosina (2012), « Measuring the Environmental Performance of Metropolitan Areas with Geographic Information Sources », *Documents de travail de l'OCDE sur le développement régional*, n° 2012/05, Éditions OCDE, doi : <http://dx.doi.org/10.1787/5k9b9ltv87jf-en>.

Cartes et graphiques interactifs : <http://rag.oecd.org>.

### Notes relatives aux graphiques

1.27 : Les données relatives aux espaces verts sont des estimations réalisées à partir de bases de données sur l'occupation des sols (annexe C).

1.28-1.29 : Les données relatives aux émissions de CO<sub>2</sub> sont des estimations réalisées sur la base de données satellitaires mondiales (annexe C).

### Définition

Les zones métropolitaines sont définies comme les zones urbaines fonctionnelles de plus de 500 000 habitants.

Les zones urbaines fonctionnelles sont définies comme les ensembles formés par une commune densément peuplée (centre urbain) et les communes adjacentes qui présentent un volume élevé de déplacements domicile-travail en direction du centre urbain (zone d'influence). Les zones urbaines fonctionnelles peuvent s'étendre au-delà des frontières administratives, traduisant la géographie économique des lieux où résident et travaillent effectivement les individus.

Les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) imputées aux zones métropolitaines sont estimées en ajustant les valeurs nationales par rapport aux données démographiques et à l'emplacement des infrastructures. Toutes les sources sont prises en compte à l'exception du transport aérien, de l'aviation internationale et du transport maritime.

Les émissions de CO<sub>2</sub> issues des transports comprennent le transport routier et non routier.

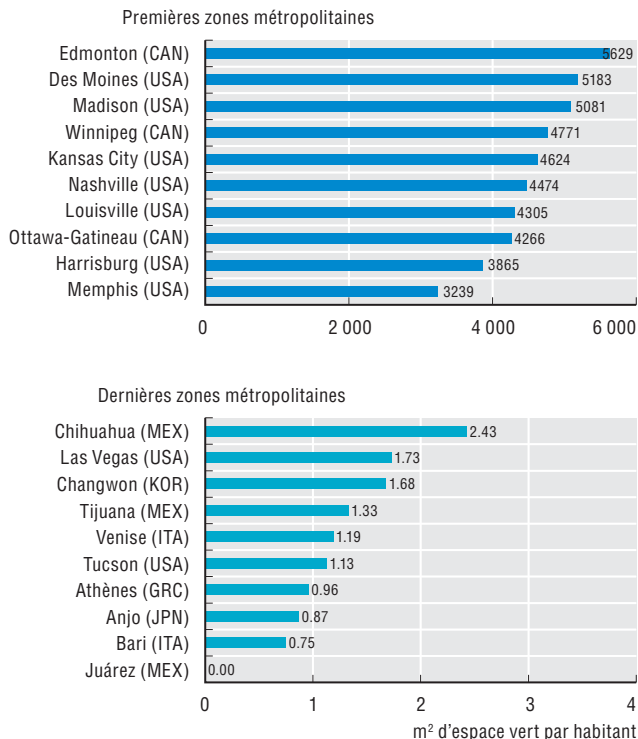
Les espaces verts correspondent, à l'intérieur des zones métropolitaines, aux terrains recouverts de végétation, cultures, forêt, maquis et herbages.

Les données relatives aux émissions de CO<sub>2</sub> et aux espaces verts sont des estimations réalisées à partir de données satellitaires mondiales (annexe C).

# 1. COUP DE PROJECTEUR SUR LES ZONES MÉTROPOLITAINES

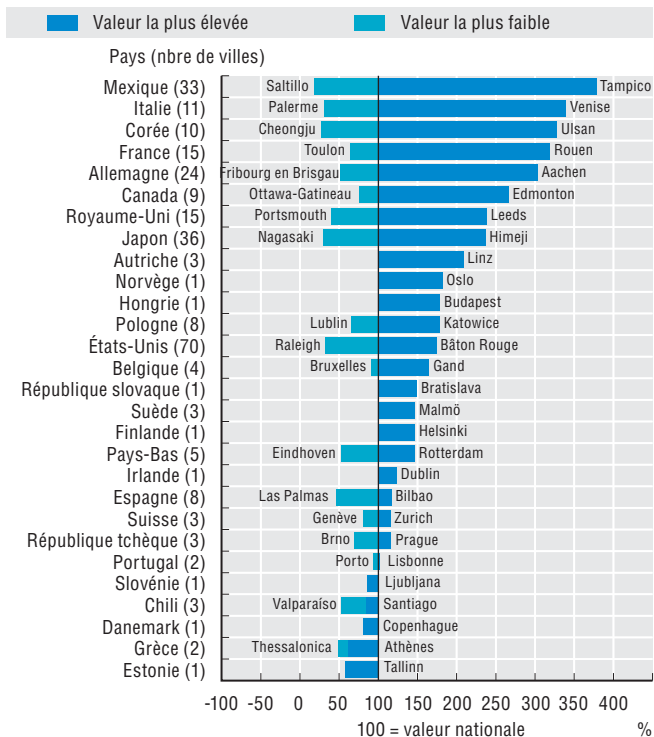
## Viabilité écologique dans les zones métropolitaines

**1.27. Superficie d'espaces verts par habitant : dix premières et dix dernières zones métropolitaines, 2008**



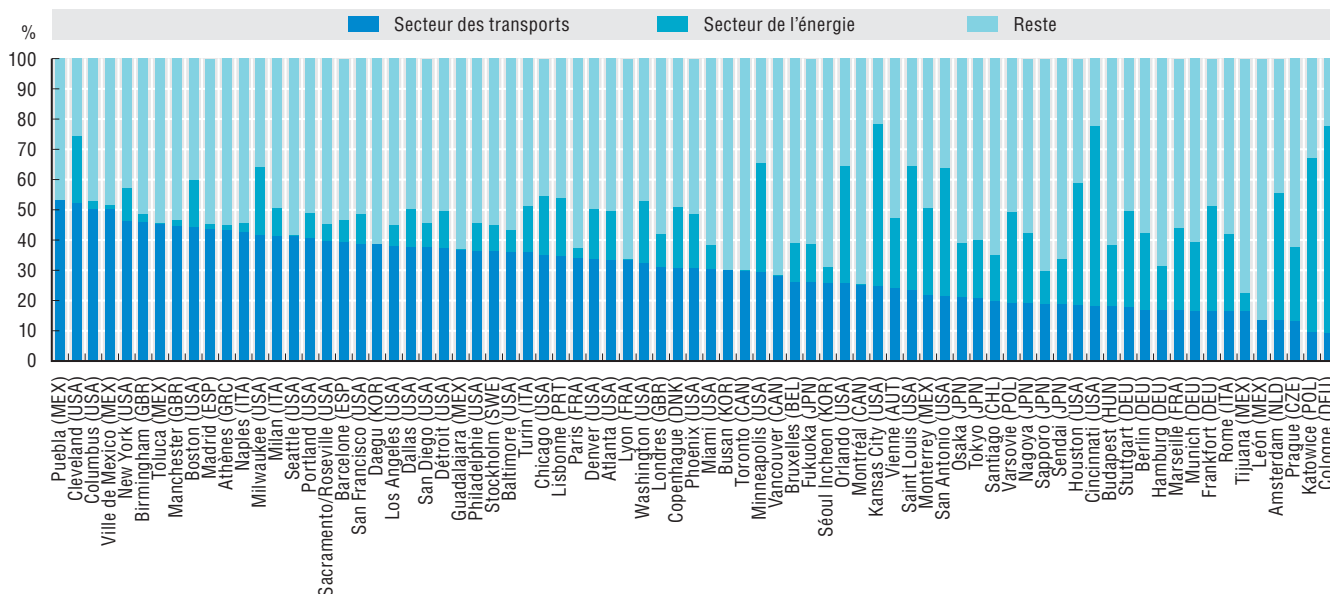
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932960899>

**1.28. Classement des zones métropolitaines selon les niveaux d'émissions de CO<sub>2</sub> par habitant, 2008 (valeur nationale = 100)**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932960918>

**1.29. Pourcentage des émissions de CO<sub>2</sub> issues des secteurs des transports et de l'énergie dans les zones métropolitaines de plus de 1.5 million d'habitants, 2008**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932960937>



Extrait de :  
**OECD Regions at a Glance 2013**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/reg\\_glance-2013-en](https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Viabilité écologique dans les zones métropolitaines », dans *OECD Regions at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/reg\\_glance-2013-12-fr](https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-12-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).